

INSTITUT DE FORMATION DU VELO

Domaine de la Brunerie
180 Boulevard de Charavines
38500 VOIRON
N° SIRET : 534 277 488 000 19
Code NAF : 8559A

www.formation-velo.com
secretariat@formation-velo.com

Voiron, le 1er octobre 2020

A l'attention de : Nicolas DUBOIS

DEVIS de formation

Connaissance et enseignement du « savoir rouler »

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, nous vous adressons un devis pour la formation professionnelle continue suivante :

« Connaissance et enseignement du savoir rouler »

Dates de la formation en centre : 1 au 5 mars 2021

Durée de la formation en centre : 35 heures – 5 jours

Horaires :

Le 1 mars de 09h à 12h et de 13h à 17h

Le 2 mars de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le 3 mars de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le 4 mars de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le 5 mars de 08h30 à 12h et de 13h à 16h30

Lieu de la formation : **IFV, 180 bd de Charavines – 38500 VOIRON**

Coût pédagogique de la formation : 690 € Net de taxes (organisme de formation non assujetti à la TVA)

Frais d'hébergement / restauration : à la charge du stagiaire

Les intervenants qui assureront la formation sont spécialisés dans ce domaine et vous apporteront toutes les compétences pour atteindre les objectifs visés et détaillés dans le programme ci-joint.

Responsable formation
Bertrand RABATEL
Bon pour acceptation
Nom, Prénom :
Fonction :
Signature :



IFV Institut
de Formation
du Vélo
180 Bd de Charavines - 38500 VOIRON
Siret : 534 277 488 00019 - APE 9499Z
info@formation-velo.com



INSTITUT DE FORMATION DU VELO

Domaine de la Brunerie
180 Boulevard de Charavines
38500 VOIRON

N° SIRET : 534 277 488 000 19

Code NAF : 8559A

www.formation-velo.com

secretariat@formation-velo.com

A l'attention de :

PROGRAMME DE FORMATION **Connaissance et enseignement du « savoir rouler »**

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances, prévue par l'article L. 6313-1 du Code du travail.

OBJECTIF

Etre capable d'organiser des contenus pédagogiques liés à la mobilité à vélo et à l'apprentissage de la sécurité routière dans le cadre du « savoir rouler »

PUBLIC VISE

Cette formation s'adresse aux professionnels suivants :

- Enseignants (professeurs des écoles...)
- Educateurs sportifs (ETAPS, BEESAPT, BPJEPS APT...)

DUREE

35 heures en centre de formation, réparties sur **5 jours** du 1 au 5 mars 2021.

Horaires :

Le 1 mars de 09h à 12h et de 13h à 17h

Le 2 mars de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le 3 mars de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le 4 mars de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le 5 mars de 08h30 à 12h et de 13h à 16h30

PROGRAMME

Cette formation de 5 jours aborde tous les domaines nécessaires à la bonne organisation de contenus pédagogiques liés à la mobilité à vélo et à l'apprentissage de la sécurité routière :

- Réglementation liée à l'encadrement des activités cyclistes
- Connaissances sur les fondamentaux techniques du pilotage d'un vélo
- Séance pratique de pilotage d'un vélo (équilibre – conduite – freinage)
- Notions de biomécanique
- Construction de cycles d'apprentissage du vélo
- Référentiels de progression technique à vélo
- Séance pratique pour vivre différents jeux à vélo et construire sa boîte à outils
- Construction de projets pédagogiques vélo pour l'Éducation Nationale
- Séances pédagogiques d'enseignement du vélo avec un public scolaire
- Méthodes d'encadrement d'un groupe à vélo sur route
- Connaissances de base en mécanique
- Choix de matériels pour une progression efficace des élèves (modules d'apprentissage...)
- Liste de matériels nécessaires pour l'encadrement en sécurité

EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

Evaluation initiale en début de formation puis évaluation finale.(mise en situation d'enseignement)

SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation de formation est remise au participant en fin de formation.

ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

L'action de formation aura lieu **du 1 au 5 mars 2021** à l'**Institut de Formation du Vélo – 180 Boulevard de Charavines – 38500 VOIRON**

Elle est organisée pour un effectif de 15 stagiaires.

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes :

- Cours théoriques en salle
- Mise en pratique avec de vrais publics (scolaires)
- Observation de vidéos
- Utilisation d'outils didactiques de référence

La personne chargée de la formation est Bertrand RABATEL (maîtrise STAPS éducation ; enseignant universitaire, BEES 2e degré) et formateur depuis 1999 dans l'enseignement du vélo ; il a développé plusieurs outils pédagogiques, dont la méthode d'apprentissage du vélo *ASSISE®*.

Matériel nécessaire à apporter pour la formation :

- vélo en bon état (tout type accepté)
- Equipement personnel (casque, gants, et tenue pour rouler sous la pluie)
- Sac d'encadrement avec le nécessaire de réparation
- Matériel de prise de note

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats

L'assiduité à cette formation est obligatoire. Une feuille d'émargement par demi-journée permet de suivre les présences des stagiaires. En fin de journée un temps de bilan oral est prévu avec les participants pour lever les difficultés et ajuster la formation aux attentes. En fin de formation un bilan est remis aux stagiaires sous forme de questionnaire afin de faire le point sur les contenus dispensés, la progression et les difficultés rencontrées.

Les participants ont la possibilité de se loger et se restaurer sur le site de la formation, à leur charge en contactant Tremplin Sport Formation, la SCOP Gestionnaire des hébergements par mail à resa@tremplinsport.fr



Campus de la Brunerie - 180 Boulevard de Charavines - 38500 VOIRON[°] SIRET : 534 277 488 000 19 -
Code NAF : 8559A

www.formation-velo.com